

# Introduisez votre demande de permis de conduire provisoire en ligne.



Pour plus d'informations, visitez notre site web :

<https://mobilit.belgium.be>

Ou scannez ce QR code :



L'application **BelDrive** sera disponible à partir de **mi-octobre 2022**.



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL  
MOBILITÉ ET TRANSPORTS



[www.mobilit.belgium.be](http://www.mobilit.belgium.be)

.be